



**FONDS DE  
DOTATION SMR**

---

**ACTIONS LANDES,  
TERRE DE RUGBY**

— Fonds de dotation SMR



# ➤ NOS MISSIONS

- **Engager le club dans la société**, en dehors du terrain et des compétitions, à travers des actions caritatives, solidaires, associatives et environnementales
- **Recevoir des dons** pour promouvoir les projets associatifs à but non lucratif et reconnus d'utilité publique, en particulier dans le rugby
- **Développer la formation des jeunes**, filles et garçons, ayant une pratique sportive rugby
- **Participer au rassemblement** des acteurs économiques partenaires pour favoriser l'emploi
- **Participer à l'intégration** des personnes en situation difficile ou de handicap
- **Promouvoir les actions citoyennes** en lien avec nos valeurs sportives et humaines



# ➤ NOS ACTIONS

## – **Présence des joueurs :**

- | Auprès d'associations
- | Dans les écoles
- | Dans les hôpitaux
- | Dans les établissements pour personnes en situation de handicap
- | Auprès des jeunes de l'école de rugby

## – **Accompagnement** de clubs amateurs

## – **Soutien** aux enfants hospitalisés, malades, personnes âgées, don du sang...

## – **Action** de mise en avant d'associations caritatives

## – **Intégration** de personnes en situation de handicap : coup d'envoi...

## – **Organisation** de rencontres ou séminaires pour favoriser l'emploi

## – **Réinsertion** des joueurs en fin de carrière sportive

## – **Contribution** au bon fonctionnement du Centre de Formation

## – **Mise en place** d'actions environnementales



# ➤ NOS ATOUTS

- Notre engagement
- Développement d'une politique RSE
- L'image forte d'un club centenaire
- Une école de rugby dynamique et ouverte à tous les publics
- Un ancrage dans le territoire Landais
- Un réseau important de partenaires



# ➤ DEVENIR MÉCÈNE

— Pour vous c'est :

- | Mettre en avant vos valeurs
- | Participer à l'engagement du fonds de dotation
- | Associer votre image à des actions fortes
- | Impliquer votre entreprise
- | Bénéficier de reconnaissance
- | La possibilité de flécher vos dons selon vos choix
- | Participer aux soirées de gala organisées par le fonds de dotation



**FONDS DE  
DOTATION SMR**  
ACTIONS LANDES,  
TERRE DE RUGBY

# ➤ L'AVANTAGE FISCAL

Le Mécénat offre la possibilité aux particuliers et aux entreprises de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

## – Pour les particuliers :

▮ Réduction d'impôts de 66% du montant des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable.

▮ Report de l'excédent de la réduction d'impôt non imputée au titre des cinq années suivantes.

MONTANT DU DON	RÉDUCTION D'IMPÔT	COÛT NET
1 000 €	660 €	340 €
3 000 €	1 980 €	1 020 €

## – Pour les entreprises (IS ou IR) :

Réduction d'impôts de 60% du montant des sommes versées, retenues dans la limite de 20 000 € ou 0.5% du CA annuel hors taxes, si ce dernier montant est plus élevé.

▮ Report de l'excédent de la réduction d'impôt non imputée au titre des cinq années suivantes.

▮ Les dons peuvent revêtir plusieurs formes : numéraire, compétence, nature (produits ou services).

MONTANT DU DON	RÉDUCTION D'IMPÔT	COÛT NET
5 000 €	3 000 €	2 000 €
10 000 €	6 000 €	4 000 €
50 000 €	30 000 €	20 000 €



# ➤ VOS CONTACTS

Pour toute demande concernant le fonds de dotation :

- M. Serge PORTALET (Président du fonds de dotation)
- M. Alain Castagnet (Membre du conseil d'administration du fonds de dotation)

- Service commercial de la SASP :

| M. Valentin GUYONNET



**FONDS DE  
DOTATION SMR**

ACTIONS LANDES,  
TERRE DE RUGBY

**05 58 75 77 09**

contact@actionslandes-terrederugby.fr

## Versements des dons :

Par virement ou par chèque sur le compte ouvert à ARKEA

Banque Entreprises et Institutionnels



**FONDS DE  
DOTATION SMR**

ACTIONS LANDES,  
TERRE DE RUGBY

# ➤ CRÉATION DU FONDS DE DOTATION

## MEMBRES FONDATEURS

- Société EOVEST
- Monsieur Serge Portalet

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Monsieur Serge PORTALET

Membres : Monsieur Frédéric Cazeaux  
Monsieur Alain Castagnet

Déclaration de création et dépôt des statuts en préfecture : FD1-03/19-GS/MFS du 26 juin 2019



**FONDS DE  
DOTATION SMR**  
ACTIONS LANDES,  
TERRE DE RUGBY

# ➤ LES PRINCIPAUX TEXTES DE RÉFÉRENCE

- | Bulletin officiel des impôts 4C-2-00 n°86 du 05 mai 2000 et 4 C-5-04 n°112 du 13 juillet 2004
- | Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (art. 140 et 141 L)
- | Décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation
- | Décret n° 2015-49 du 22 janvier 2015 relatif aux fonds de dotation
- | Loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 (art. 148 (V) et 149 et 61)
- | Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 (art. 134)

